

L'industrie des croisières prend deux nouvelles mesures pour la sécurité

Écrit par sylvie.duval@finances.gouv.fr (Sylvie Duval)

Mardi, 03 Juillet 2012 00:00 -

Près de six mois après le naufrage du Costa Concordia, les industriels de la croisière ont annoncé lundi deux nouvelles mesures à effet immédiat pour renforcer la sécurité à bord des paquebots passant par l'adoption entre les compagnies de 12 éléments communs d'information destinés aux passagers.

Près de six mois après le naufrage du Costa Concordia, les industriels de la croisière ont annoncé lundi deux nouvelles mesures à effet immédiat pour renforcer la sécurité à bord des paquebots passant par l'adoption entre les compagnies de 12 éléments communs d'information destinés aux passagers.

Ces éléments concernent les points de rassemblement et les consignes d'urgence, l'explication des voies d'évacuation d'urgence ou encore le signalement des sorties de secours, explique un communiqué du Conseil européen de la croisière (ECC) et de l'Association internationale des compagnies de croisière (Clia) publié à Paris.

[en savoir plus](#)

Consultez la source sur Veille info tourisme: [L'industrie des croisières prend deux nouvelles mesures pour la sécurité](#)